AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C0965
FR0000035784-FS0278

16 mars 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

DIGIGRAM

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 13 mars 2020, la société par actions simplifiée Safe And Sound Group[1] a déclaré avoir franchi en baisse, le 10 mars 2020, par suite d'une cession d'actions DIGIGRAM hors marché[2], les seuils de 25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société DIGIGRAM et ne plus détenir aucune action de cette société.

———

[1] Société (sise Chemin de la Perrière, 38570 La Pierre) dirigée par M. Jérémie Weber et détenue, directement ou indirectement, par lui-même à hauteur de 40,1% du capital et des droits de vote.
[2] Cf. notamment communiqués diffusés par la société DIGIGRAM les 11 février et 10 mars 2020.